



Le Village
d'Artistes

Rablay-sur-Layon, BELLEVIGNE-EN-LAYON (49)

Diffuseur de talents depuis 1987



@villageartistesrablay



boutique métiers d'art

galerie - artothèque

DANSE !

Appel à candidature, exposition événement dans la galerie

Village d'Artistes : Diffuseur de talents depuis 1987

Créée en 1987 sous l'impulsion d'un petit groupe de passionnés, l'association Village d'Artistes de Rablay-sur-Layon s'est donné pour objectif de promouvoir l'art contemporain et les métiers d'art en développant, dans ce petit village au cœur de la vallée du Layon, au sud d'Angers, un lieu de visite en Maine-et-Loire incontournable.

Dans un vaste bâtiment du 15^{ème}, propriété de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, le Village d'Artistes s'organise sur trois niveaux : la boutique de créateurs au rez-de-chaussée, la galerie d'art contemporain au 1^{er} étage et l'artothèque au 2^{ème}. Tous ces espaces font la part belle aux artisans d'art et aux artistes de toute la France, sélectionnés avec soin par l'association.

Le Village d'Artistes travaille en collaboration étroite avec Ateliers d'Art de France, la Mission Pays de la Loire-Métiers d'Art, l'Institut National des Métiers d'Art, la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, la Chambre de Métiers du Maine-et-Loire, le Comité Départemental du Tourisme... Ce partenariat installé se traduit par l'apport d'idées nouvelles et un regard extérieur toujours plus créatif et innovant.

Création & Innovation

Le Village d'Artistes et ses partenaires souhaitent développer des expositions thématiques afin de poursuivre la dynamique qui fait l'originalité de la programmation du Village d'Artistes par la présentation de pièces uniques et de prototypes autour de la création contemporaine. L'exposition « **Danse !** » sera présentée du **vendredi 5 avril au dimanche 23 juin 2019**. L'inauguration aura lieu le **vendredi 5 avril** à partir de 18h, à l'occasion des **Journées Européennes des Métiers d'Art**. La scénographie tiendra compte bien entendu de la thématique et sera travaillée et mise en place par la responsable de la galerie.

Public concerné

« La danse est le premier-né des arts. La musique et la poésie s'écoulent dans le temps ; les arts plastiques et l'architecture modèlent l'espace. Mais la danse vit à la fois dans l'espace et le temps. Avant de confier ses émotions à la pierre, au verbe, au son, l'homme se sert de son propre corps pour organiser l'espace et pour rythmer le temps. »

[Curt Sachs](#), introduction à l'*Histoire de la danse*, [Gallimard](#), 1938, p. 7.

L'appel à candidature s'adresse à tous les créateurs professionnels en activité : créateurs, designers, artisans, artistes, centres de formation et autres... dont le travail s'inspire de **la danse, de l'art de mouvoir le corps humain selon un certain accord entre l'espace et le temps, de l'art de rendre cet accord perceptible grâce au rythme et à la composition chorégraphique...** dont l'atelier, le bureau ou le siège social ainsi que la fabrication de sa production se trouvent en France.

Objectif

L'appel à candidature a pour objet de permettre aux créateurs de proposer leur réflexion sur une thématique précise : **la danse et l'art de mouvoir le corps humain selon un certain accord entre l'espace et le temps**, en tenant compte d'un aspect artistique, original et innovant.

Les projets retenus seront **exposés et proposés à la vente dans la galerie du Village d'Artistes** située au premier étage du bâtiment.

Des projets peuvent être proposés pour l'aménagement de l'amphithéâtre, entrée principale du Village d'Artistes. Un plan métré et des photos de l'amphithéâtre seront transmis aux intéressés sur simple demande.

Les projets proposés peuvent être des projets déjà réalisés, en cours de réalisation ou à réaliser. Ils concernent la création au sens large du terme en respectant la thématique : œuvres d'art, décoration, installation, mobilier ou accessoires, en pièces uniques ou en petite série, entièrement ou partiellement conçus et réalisés par les artisans d'art et les artistes.

Obligation des candidats retenus

- Mise à disposition des pièces retenues pour le **3 avril 2019** au plus tard.
- Présence au vernissage de l'exposition le **5 avril 2019**

Dépôt de dossiers

Les candidatures doivent comprendre **un minimum de 7 pièces** et être envoyées par courrier ou par e-mail à :

VILLAGE D'ARTISTES
Exposition « Danse ! »
11 bis, rue Saint Vincent
Rablay-sur-Layon
49750 BELLEVIGNE-EN-LAYON

villageartistes@rablaysurlayon.com

Date limite du dépôt des candidatures :

- **Lundi 8 octobre 2018**

Les dossiers devront comprendre les éléments suivants :

- Une présentation de :
 - ✓ votre activité,
 - ✓ votre démarche, votre projet
- Les visuels des pièces en haute définition et format JPEG (vous pouvez également transmettre des visuels sur les étapes de création et fabrication de la pièce) et articles de presse (si vous en avez).
- Des plans et croquis précis s'il s'agit de l'aménagement de l'amphithéâtre.
- Et tous les éléments susceptibles de permettre au jury de se prononcer.

Tous les éléments sont libres de droit et sont à renvoyer par **mail et/ou par courrier**.

Comité de sélection

Le comité de sélection, composé des représentants du Village d'Artistes se réunira le **12 octobre 2018**.

Les candidats retenus seront prévenus par téléphone et courrier à partir du 15 octobre 2018, les non-retenus uniquement par courrier ou par e-mail.

Pour toutes questions ou demandes d'informations complémentaires, adressez-vous à **Lucie Delaunay : 02 41 78 61 32 ou villageartistes@rablaysurlayon.com**